

# DUNTZENHEIM infos

BULLETIN MUNICIPAL



## Sommaire

Crédit photo : Johann MOSCATO

- Le mot du Maire
- Les Associations
- Les évènements
- - Les Achats/travaux
- Vie locale
- Diverses Informations
- - Groupe scolaire
- Etat Civil
- Intercommunalité



Commune  
de Duntzenheim

# le mot du Maire

En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, nous pensions que l'avenir d'un pays dépendait des décisions politiques que l'on prenait, pour faire avancer nos institutions et apporter des réponses économiques au développement de notre société. Un virus appelé COVID 19 est venu bousculer notre quotidien au niveau mondial. Il va peut-être nous faire réfléchir sur les priorités à mettre en place dans notre vie de tous les jours.

2020 et 2021 marqueront l'histoire du monde entier, avec leurs périodes de confinement et leurs répercussions.

Je pense tout d'abord aux personnes ayant été atteintes par ce virus avec plus ou moins de séquelles sur leur santé, aux professionnels de santé, aux pompiers confrontés à une surcharge de travail inédite, dans des conditions parfois très difficiles. Je pense aussi à nos commerçants, artisans, agriculteurs et à toutes les entreprises pour qui les conséquences seront lourdes sur l'avenir de leur activité.

Les conseillers municipaux que vous avez élus, en mars 2020, ont vécu une période compliquée, mais je tiens à souligner l'engagement de tous nos élus, durant cette pandémie, avec des mesures sanitaires imposées. Tous ont répondu présents dans leur prise de responsabilité. La crise sanitaire n'est pas terminée, mais nous espérons tous reprendre une vie normale le plus vite possible.

Certes, en raison des conditions actuelles, nos projets avancent plus doucement mais certains trouveront une réalisation en 2022. Construire ensemble, c'est plus difficile mais les réalisations sont tellement plus belles.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

**Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, les adjoints et conseillers municipaux ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une Belle et Heureuse Année 2022.**

**Votre Maire Virginie ZIMMERMANN**

## Bienvenue aux nouveaux arrivants !

**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants du village.**

Vous trouverez dans ce bulletin municipal les informations de notre commune, les actions qui ont eu lieu durant l'année et les projets en cours de réalisation. Les bulletins des années précédentes sont consultables sur le site internet de la commune : <https://duntzenheim.payszorn.com/>. Dans l'onglet "Vie municipale", sélectionnez "Bulletin municipal". Bonne lecture ! Et n'oubliez pas de venir vous signaler en mairie.

### LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE



- les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9h00 à 11h00 avec levée de courrier à 11h sauf le samedi à 10h.
- les mardis et jeudis de 17h00 à 19h00.

Vous pouvez récupérer un colis ou un recommandé aux heures d'ouverture de la mairie.

Les recommandés ne sont délivrés qu'aux destinataires désignés sur le courrier. Aucun recommandé ne peut être remis, pas même au conjoint, sauf s'il est muni de la procuration et papier d'identité comme indiqué sur l'avis de passage.



### LES HORAIRES DE LA MAIRIE

**Les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30.**

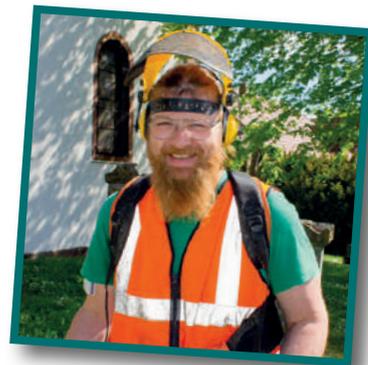
# les employés municipaux



Mme Marie-Hélène Richardot exerce depuis plus de 20 ans comme secrétaire de mairie.



Mme Evelyne Hugel est employée communale depuis 2015.



M. Benjamin Munsch est ouvrier communal depuis mai 2021.

## travaux et principaux achats réalisés en 2021

Les structures de jeux mises en place à côté de la salle des fêtes, par les membres du Conseil Municipal et quelques volontaires, ont coûté 17 655 € TTC, matériaux, pavés, copeaux, etc ... compris.

L'effacement des réseaux Orange dans les ruelles récemment rénovées (rue des jardins, rue des pierres, rue du lavoir, rue des bergers, rue de la paix) a coûté 12 792 € TTC.

Le montant de l'aménagement de la plateforme qui accueille entre autres l'espace de dépôt de verres s'est élevé à 4 668 € TTC.

La commune a également acheté des jardinières pour le centre village et les bacs aux entrées du village pour un montant de 1 454 € TTC, et du matériel pour l'agent technique pour 1 666 € TTC.

Pour les travaux prévus (terrain multisports et mise aux normes du stade), les consultations seront lancées en janvier 2022.

Quant aux projets: une réflexion est toujours en cours pour la sécurité routière notamment aux 4 entrées du village et un projet relatif à l'éclairage public est aussi à l'étude.



Suite à la découverte de mэрule (champignon qui s'attaque aux boiseries) à l'église, une importante réflexion a été engagée entre la paroisse et la commune.

Les premiers éléments ont été communiqués lors d'une assemblée de paroisse le 28 novembre dernier.



# COMMISSIONS DE TRAVAIL

## DU CONSEIL COMMUNAL

### COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES

**La commission Travaux et Finances a démarré l'année par le suivi des travaux de voirie.**

La commission a réalisé le boulo-drome à côté du terrain de football. Plusieurs membres du conseil municipal, aidés d'habitants du village, ont monté l'aire de jeux. Merci à eux ! Un parking à côté de l'aire de jeux est en cours d'aménagement.

Une plateforme avec de nouveaux conteneurs à verres enterrés ont été installés.

La priorité pour l'année 2022 sera la mise aux normes de la main courante du terrain de football et la création d'un terrain multisports.

Par ailleurs, le conseil départemental a mené une étude sur la sécurisation des entrées du village. La vitesse moyenne relevée est bien au-dessus des 50 km/h autorisés. Suite à cette analyse, les agents de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) ont installé une écluse test à l'entrée du village rue de Saverne. Mais l'installation n'était pas satisfaisante et d'autres réflexions sont en cours pour réduire la vitesse des véhicules dans le village.

Des travaux ont démarré pour un nouveau lotissement situé entre la rue du Ciel et le stade. Ce programme est réalisé par un lotisseur privé. Nous avons nommé cette nouvelle rue « rue des cerisiers ».



### COMMISSION COMMUNICATION ET CULTURE

**Comme l'année dernière, la commission communication s'est occupée:**

- D'alimenter la page facebook et vous informer ;
- Communiquer les événements organisés pour les enfants du village à l'occasion de Pâques et de Noël.
- Écrire, mettre en page et distribuer une page d'information au Printemps;
- Ecrire la présente Gazette



Pour l'année 2022, la commission continuera à alimenter la page Facebook sur laquelle nous partageons les informations, ainsi que les dates des conseils municipaux et des événements de la commune. Les administrateurs de la page Facebook sont Laure Haag, Jean-Marc Horny, Noémie Litt et Sandrine Moser.

La commission continuera à vous informer par courrier au fil de l'année en fonction des événements et des annonces à faire.



# COMMISSIONS DE TRAVAIL

## DU CONSEIL COMMUNAL

### COMMISSION CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission Cadre de vie et Développement Durable a installé de nouveaux bacs à fleurs aux 4 entrées du village le 20 octobre 2021. La commission se charge aussi du parterre de fleurs devant l'église et de la décoration de la mairie.

À Pâques, la commission a décoré le village. En fin d'année, le samedi 21 novembre, la commission a mis en place les décorations de Noël. Du fait de la crise sanitaire, il a été décidé de réaliser la décoration des entrées du village et de la place de la Mairie en petit groupe et de réutiliser les décorations existantes.

Nous avons nettoyé Duntzenheim ensemble le samedi 20 mars 2021. Un grand Merci aux bénévoles qui nous ont aidés.

De manière générale, en raison de la situation sanitaire, la commission a décidé de repousser les projets avec les habitants à 2022.

Pour l'année à venir, il est prévu, dans la mesure du possible, d'organiser, en lien avec la commission animation, des activités autour du développement durable.

Enfin, l'ES a réalisé un diagnostic sur l'éclairage du village. Celui-ci permet d'avoir une vision précise de l'état mécanique et de l'état électrique du réseau, et de son efficacité

énergétique. A partir des informations recueillies, il sera possible d'établir des projets de rénovation durables et respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, à titre d'information, nous vous rappelons qu'un parking existe à l'ancienne école du village. Le parking se situe entre l'ancienne école et l'église. Il permet de redescendre à pied dans le centre du village par un petit chemin et l'accès à l'église via un accès adapté handicapé.

En cas de culte de baptême, mariage, obsèques, merci de prévenir les personnes invitées, afin de ne pas encombrer la place du village, ni les ruelles autour. Nous vous conseillons aussi de privilégier l'utilisation de ce parking pour déposer les enfants au bus scolaire.



### COMMISSION ANIMATION

La commission Animation a organisé la distribution de chocolats et Lamelles de Pâques pour les enfants de 3 à 11 ans du village.

Cette distribution traditionnelle et gourmande fût une belle réussite.

Nous avons aussi organisé une rencontre avec le Père-Noël à Duntzenheim accompagné d'une distribution de manèges aux enfants du village. Les Aînés du village ont reçu pour Noël un kouglof et une bouteille de vin alsacien.



Nous avons de nombreuses envies pour Duntzenheim. Malheureusement, la crise sanitaire continue de nous limiter. La commission a d'ores et déjà collecté les noms de nombreux habitants motivés pour participer à l'animation du village avec nous.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, nous prévoyons d'organiser plusieurs événements festifs en 2022.

Nous souhaitons les organiser depuis notre élection.

## DE WINGERSHEIM



À l'école « Au clair de lune » on travaille très sérieusement dans nos belles salles de classe. Mais on découvre aussi beaucoup d'autres choses.



## Le PÉRISCOLAIRE « Au clair de lune »

ET C'EST REPARTI POUR UNE ANNÉE

Nous avons accueilli Mélanie Schoch et Mélanie Eckstein qui nous ont rejoint au courant de l'année pour la direction du pÉRISCOLAIRE suite au départ de Elodie Krug.

Ouvert de 7h15 à 8h15, le midi et le soir jusqu'à 18h30 (18h le mercredi soir), nous accueillons jusqu'à 140 enfants notamment lors de la pause méridienne.

Malgré la crise sanitaire nous avons continué d'accueillir vos enfants dans la joie et la bonne humeur, et toujours avec le sourire malgré le masque. Le thème de l'année a été « le respect des différences », qui tout au long de l'année nous a servi de fil rouge et que nous avons développé à travers des jeux de coopération, bricolages, des temps de découverte des passions et savoir-faire de chacun, et des moments de paroles entre enfants et animateurs. Des grands jeux ont également été organisés par notre équipe d'animateurs, ainsi un KOH BOYARD a eu lieu dans l'enceinte du bâtiment péri/école, et un grand jeu l'or de la fête d'halloween. Des énigmes, épreuves « physiques », puzzles, coloriage magique, et bien sûr tout cela déguisé pour faire passer un moment magique à nos petites têtes blondes.

Le mercredi plusieurs thèmes sont évoqués, comme « la nature » :

- Sentier pieds nus
- Balade dans Wingersheim
- Fabrication de tipis
- Bricolage d'insectes

« Le carnaval des cultures » :

- Visite virtuelle de Venise
- Repas traditionnelle Allemand
- Fabrication de costume
- Intervenant samba

« Le mercredi prenons le temps » : nous proposons des ateliers cuisines pour des goûters fait maison, dans la limite du faisable et avec respect des gestes barrières. Des cookies, cakes salés, des tartes aux pommes et dernièrement les fameux bredele qui ont régalé les papilles des petits comme des grands !



## France Services

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent à la MAISON DU PAYS DE LA ZORN et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France services : proche de vous, proche de chez vous !

La MAISON DU PAYS DE LA ZORN située 43 route de Strasbourg à HOCHFELDEN, regroupe physiquement de nombreux services de proximité, à savoir :

- la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
- le SDEA,
- le Service Médico-Social de la Collectivité européenne d'Alsace,
- le Relais Petite Enfance (RPE),
- l'ABRAPA,
- l'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn,
- Le SICTEU

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- Les consultations en psychologie et psychiatrie de l'EPSAN de Brumath,
- la Mission Locale du Pays de Saverne,
- Un conciliateur de justice pour les conflits entre usagers,
- Une assistante sociale de la CARSAT,
- CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement,
- CARITAS,
- D'un avocat pour donner des conseils juridiques
- Espace Info Energie.

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et en renforcer la qualité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, conformément aux orientations des services de l'Etat, a renforcé l'offre de services par un point d'accès numérique pour :

- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF),
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Pôle Emploi
- Les sites en Gouv.fr
- La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
- La caisse des retraites (CNAV)
- L'Agirc-Arrco
- Le groupe La Poste
- La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- Les services du ministère de l'intérieur
- Les services du ministère de la Justice
- Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Bas-Rhin (CDAD)



Il n'y aura pas de permanence de ces organismes, mais vous serez accueilli par un agent qui est formé pour vous aider à trouver des solutions.

La MAISON DU PAYS DE LA ZORN vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.





## ASLD

### L'Association Sports et Loisirs Duntzenheim

**Après 2 saisons amputées par la situation sanitaire, le football a enfin pu reprendre ses droits et les équipes de l'ASLD ont pu retrouver le chemin des terrains !**

D'un point de vu sportif, le bilan est plutôt positif pour nos 3 équipes, l'équipe fanion dirigée par Pascal Kalsch, termine la première partie de la saison 7<sup>ème</sup>, après une belle victoire 5-0, l'équipe composée de nombreux jeunes est bien partie pour pouvoir se maintenir et consolider sa présence en D2.



Equipe 3

Pour l'équipe 2 dirigée par Sébastien Pfister, elle réalise un début de saison canon ! 4 matchs 4 victoires et 19 buts marqués, elle peut espérer monter en D6 l'année prochaine,

En D8, notre équipe 3 où brille notre président Eric Anstett est composée de joueurs de 17 à 50 ans et avec son entraîneur Gaétan Weiss accomplit un début de saison honorable à la 7<sup>ème</sup> place, l'objectif à moyen terme étant de monter à l'étage supérieur, le comité de l'ASLD en profite pour remercier chaleureusement le club de Saessolsheim qui permet à l'équipe 3 de jouer sur son terrain.

A travers notre centaine de licenciés, nous avons également nos plus jeunes qui participent à la belle aventure du FC Zornthal, les différentes catégories performent notamment l'équipe 1 des U18 qui réalise un sans-faute et qui peut espérer jouer l'année prochaine en Régional ! Un grand bravo à toutes ces jeunes pépites, des pitchounes aux U18, que nous verrons peut-être un jour rejoindre l'ASLD.

Comme pour de nombreux clubs amateurs, les derniers mois ont été compliqués sur le plan comptable, nous souhaitons remercier tous nos partenaires et sponsors pour leur soutien et accueillons à bras ouverts toutes les entreprises qui voudraient participer à la vie de notre club à travers nos différents outils de communication !

Après plus de 40 ans, le terrain d'honneur va faire peau neuve, des travaux d'agrandissement et de modernisation sont prévus en 2022, une surface de jeu plus grande, plus sécurisée et mieux équipée va voir le jour, et à ce titre, nous exprimons notre gratitude à la commune de Duntzenheim pour son soutien et son engagement.



Equipe 2



Equipe 1



Nous ne pouvons pas finir cet article sans avoir une pensée émue pour René SCHNEPP, figure emblématique de l'ASLD, ancien Président, qui nous a quittés cette année, son engagement sans faille pendant toutes ces années est un exemple pour nous.

L'ASLD vous présente ses meilleurs vœux pour 2022, que cette nouvelle année vous apporte joie et santé et nous espérons, si la situation le permet, vous revoir pour notre fameuse soirée Moules Frites prévue le 12 mars 2022 !

Bien sportivement,  
**Jean-Frédéric STEINBACH**  
Responsable partenariats de l'ASLD

## la paroisse

En février 2021, les élections ont permis de renouveler le conseil presbytéral qui se compose de : Valérie BALLONGUE BURGER, Anne-Marie HAEFFNER, Christine HARTER, Elisabeth HERRMANN, Matthieu LITT, Anne-Catherine LUTZ, Sandrine MOSER, Audrey MUNSCH.

**Malgré la pandémie, les cultes ont eu lieu, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.**

C'est ainsi que les confirmations, baptêmes, mariages, fête des récoltes ont été célébrés dans la joie et la reconnaissance.

**Nouveauté :** l'offrande au culte peut être versée sous forme d'« Euro-cultes ». Ces billets d'une valeur de 5€ peuvent être utilisés dans toutes les paroisses du consistoire, et ouvrent droit à des avantages fiscaux. Renseignements auprès du receveur de la paroisse.

Malheureusement, les activités paroissiales de rencontre n'ont pas pu se faire. Les repas paroissiaux de janvier et novembre 2021 étaient sous forme de plats à emporter.

Pendant l'année, le club biblique a réuni des enfants à Waltenheim et le catéchisme à Schwindratzheim. Fin 2021, les enfants de Duntzenheim et d'Ingenheim ont préparé et vécu ensemble la fête de Noël.

L'état de notre presbytère et de notre église nécessite des travaux d'ampleur. Le 28 novembre 2021, en présence de Mme le maire, le conseil presbytéral a souhaité présenter la réflexion en cours et échanger avec les paroissiens sur la rénovation du presbytère et l'aménagement de l'église.

Une étroite collaboration entre paroisse et commune (propriétaire de l'église) est engagée et va se poursuivre autour du chantier à l'église. Différentes options sont à l'étude, mais le conseil presbytéral est confiant qu'ensemble nous trouverons à poser une « pierre » pour participer à la construction de l'Eglise de demain.



### Informations et contacts :

<https://www.facebook.com/par.duntz>

**Pasteure référente :** Isabelle HORBER 03 88 21 98 34 [presbytere-wsz@orange.fr](mailto:presbytere-wsz@orange.fr)

**Présidente du conseil presbytéral :** Anne-Marie HAEFFNER 03 88 70 04 45  
[anne-marie.haeffner@wanadoo.fr](mailto:anne-marie.haeffner@wanadoo.fr)

**Receveur :** Christine HARTER 03 88 70 58 42 [guy.harter@wanadoo.fr](mailto:guy.harter@wanadoo.fr)

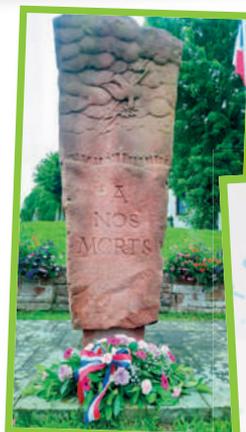
# “DUNTZENHEIM, UNE ANNEE EN PHOTOS”



Mars



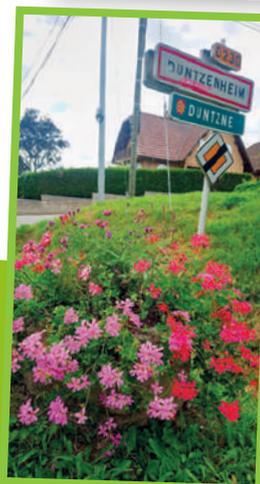
Mai



Juillet



Juin



2021

VIE

LOCALE

Août / Septembre



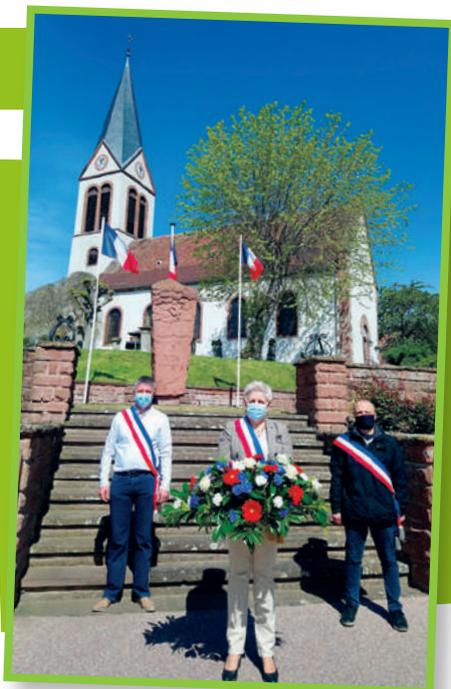
Octobre /  
Novembre



Décembre



# hommage du 8 mai



# ceremonie du 13 juillet 2021



En raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de festivités pour le 13 juillet.

Néanmoins, une cérémonie a été organisée le 14 juillet, avec dépôt d'une gerbe de fleurs devant le Monument aux morts.

## Hommage officiel

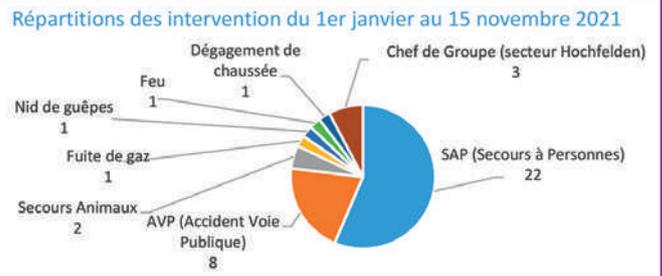
## du 11 Novembre



### de la section Gougenheim - Rohr - Duntzenheim

Force est de constater que depuis plusieurs années, l'activité principale des sapeurs-pompiers est le secours à personne.

Cette année, la section est intervenue à 36 reprises sur les communes de Gougenheim, Rohr et Duntzenheim. Le SIS67 a une nouvelle fois sollicité ses moyens disponibles pour assurer le fonctionnement du centre de vaccination de Strasbourg au sein des locaux de la Collectivité Européenne Alsace. Plusieurs pompiers de notre section ont donné de leurs temps afin que ce centre puisse fonctionner.



## Personnels et formations :

Comme tous les ans afin de maintenir leur niveau, l'ensemble des pompiers de la section a effectué de nombreuses heures de formations de maintien et de perfectionnement et des acquis.

Cette année deux de nos pompiers ont suivi une formation complémentaire afin d'approfondir et de transmettre leurs connaissances :

- Raphaël GRANDPIERRE : EAP1 (Encadrement des activités physiques)
- Hubert MEGNOUCHE : Animateur Jeune Sapeurs-Pompiers



Maxence NEEB et Marc CRIQUI

Maxence NEEB ayant finalisé son cursus de Jeune Sapeur-Pompier par une formation initiale réduite, il a rejoint nos rangs depuis le mois de juillet 2021.

Marie-Cécile JAMING ayant emménagé avec sa famille dans la commune de Rohr, elle nous a rejoint après avoir demandé sa mutation en provenance de la caserne de Truchtersheim.

David KELBER ayant quitté le secteur pour s'installer dans une autre commune, après 12 années au sein de la section, a décidé de mettre fin à son engagement de sapeur-pompier.



Marie-Cécile JAMING

Patrick KOLB après 22 années de service a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2020.

Il a été nommé sergent honoraire le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Nous pouvons toujours compter sur lui en sa qualité de membre de l'amicale.

**MERCI à eux pour leur engagement.**

## Manœuvres

Dans le cadre de notre formation de maintien et de perfectionnement des acquis, l'association Les Bouchons de l'Espoir 67 basée à Duntzenheim, nous a accueilli pour un exercice axé sur la recherche de victimes dans un local enfumé.

Un exercice réalisé conjointement avec le Centre de secours de Hochfelden. Ce fût pour l'ensemble des intervenants l'occasion de se rendre compte de la difficulté d'accéder aux lieux avec les engins de secours, à cause de leur configuration.



**Le dimanche 31 octobre, en commun avec nos collègues de Waltenheim et de Minversheim, une partie de la section a participé à un exercice sur la commune de Wingersheim les Quatres Bans.**



Le but de la manœuvre était la mise en œuvre d'un Poste de Commandement de Zone d'Intervention (PCZI). En effet lors d'évènements climatiques (tempêtes, orages, coulées de boues,...) le nombre d'intervention peut rapidement augmenter et saturer les services du Centre de Traitement des Alertes. C'est pourquoi l'ensemble de la gestion des interventions d'un secteur peut être délocaliser au plus près des sinistrés. Les interventions sont transmises du CTA vers le PCZI qui envoie les moyens nécessaires.

**Pour une intervention des pompiers, les sinistrés doivent appeler le 18.**

## Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

Cette année encore, les jeunes sapeurs-pompiers du secteur de Hochfelden ont pu profiter de l'hospitalité de notre caserne. Vous allez peut-être les apercevoir les samedis matin dans les rues de Gougenheim aux abords de la caserne. Nous sommes pas moins de 4 Sapeurs-pompiers de la section à être impliqués dans le fonctionnement de la section de JSP.



De 12 à 16 ans, filles et garçons peuvent découvrir le métier de Sapeur-Pompier en intégrant la section des JSP de Hochfelden. Le cycle JSP se déroule en 4 années callées sur le calendrier scolaire des jeunes : la 1<sup>ère</sup> année à Schwindratzheim; la 2<sup>e</sup> année à Gougenheim; la 3<sup>e</sup> année à Hochfelden; la 4<sup>e</sup> année sur l'ensemble de la compagnie de Saverne.

A l'issue de ces 4 années, les jeunes passent le Brevet des Cadets qui leur permettra, s'ils le souhaitent, d'intégrer le corps départemental des Sapeurs-pompiers, après 4 jours de formation complémentaire au lieu de 12. Tout au long de ce cursus, il faut savoir que les JSP n'effectuent aucunes interventions, mais apprennent les bases et les valeurs du métier de Sapeur-Pompier. A ce jour la section de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim compte dans ses rangs 6 pompiers issus des JSP, ce qui représente un tiers de notre effectif.

**Cette année, nous n'avons plus de JSP originaires de nos 3 communes :**

- Sarah KNOLL de Gougenheim a fait une mutation vers un autre département,
- Maxence NEEB de Duntzenheim a terminé son cursus et est maintenant sapeur-pompier
- Yanis SCHWEITZER de Duntzenheim ayant l'âge de faire un engagement sapeur-pompier, il a quitté le cursus JSP.

**Si vous souhaitez nous rejoindre que cela soit en tant que JSP ou Sapeurs-Pompiers n'hésitez pas à nous contacter.**

# Du côté de l'amicale :

Cette année fut marquée par la perte de l'un des nôtres. En effet le 28 mai 2021 Richard BECKER nous a quittés des suites de la maladie qu'il combattait.

Ce fût un choc pour l'ensemble de la section, Richard, ce grand gaillard que tout le monde pensait indestructible.



## POMPIER FESCHT » DU 15 ET 16 MAI

Les 16 et 17 mai, nous aurions dû vous accueillir pour notre traditionnelle « Pompier Fescht », au cœur de Gougenheim dans la rue Mercière aux abords de la caserne. Avec les événements sanitaires que nous avons vécus cette année la fête n'a pas pu se tenir.

Nous vous donnons rendez-vous dans la mesure du possible pour plusieurs manifestations :

- les samedi 21 et dimanche 22 mai 2022 pour notre Fête des pompiers dans la rue Mercière de Gougenheim
- le samedi 16 juillet 2022 à la salle des fêtes de Rohr pour une soirée Tarte Flambée
- le samedi 24 septembre 2022 à la salle des fêtes de Duntzenheim pour une soirée Tarte Flambée

Nous tenions également à remercier l'ensemble de la population qui par sa présence lors de nos manifestations, son accueil lors de la distribution de nos calendriers et son soutien tout au long de l'année nous encourage dans nos actions. Nous vous en sommes reconnaissants.

Pour l'ensemble des membres,

Le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gougenheim-Rohr-Duntzenheim, Ludovic CRIQUI

## Le mot du Chef

Bonjour,

Je profite de cette édition de la Revue Annuelle de Gougenheim pour partager avec vous mon cheminement dans la grande famille des Sapeurs-Pompiers. Au travers de cet engagement, j'ai la fierté d'avoir partagé la joie, la peine et les souffrances de nos concitoyens.

Je suis rentré le 21 juillet 1981 chez les pompiers de Gougenheim, Corps Communal à l'époque, pour suivre l'exemple de mon parrain « Marcel Bock ». En cette période, notre groupe était relativement important (environ une vingtaine de personnes). Beaucoup de ces anciens nous ont malheureusement quittés et nous les avons accompagnés dignement dans leur dernier voyage. À l'époque notre maigre matériel se résume à une petite carriole tiré à bras, quelques tuyaux et quelques lances. Malgré tout, nous avons toujours fait le maximum avec ce qui était à notre disposition!

En 1991, l'Adjudant Gérard Riehl présidait à la destinée de notre groupe. Il a su nous fédérer autour d'un projet et nous rassembler. Il était, est, et restera pour moi et pour l'ensemble de la troupe un exemple de charisme, de dons de soi, d'engagement, humilité et de bonté d'âme. Il est resté au service de la Communauté des Pompiers pendant plus de 34 années. Je l'ai toujours pris en exemple et je me suis promis de rester, au minimum aussi longtemps que lui, au service de la population et de la servir avec autant de force. Merci Chef! Maurice Vogler se dévoue et deviens notre référent « divertissement » : temps libre et ressourcement pour le groupe. Il nous organise de nombreuses sorties et excursions, les unes plus chaleureuses que les autres. Nous voyageons et découvrons de bien belles régions de France et de pays limitrophes. Nous en gardons tous d'agréables souvenirs et lui disons merci pour tout cela. Il a pris une retraite méritée et est toujours le bienvenue avec son complice et ami : Freddy Ackermann. Pendant de nombreuses années Ernest Entzminger, qui a succédé à Antoine Steinmetz, a tenu les cordons de la bourse avec beaucoup de rigueur. Il a ensuite passé le flambeau à Patrick Kolb, qui à ce jour supervise l'ensemble des comptes de l'Amicale de Gougenheim-Rohr - Duntzenheim (fraichement réunies en une seule association).

Que dire de notre ami : le Lieutenant honoraire Richard Becker qui n'a déjà été évoqué ! Nous en gardons tous un souvenir ému. Que de fêtes, de discussions plus ou moins animées avons-nous eues avec ce bon vivant ! Il a été un boute-en-train formidable et pour moi un ange gardien.... Adieu l'Ami. Après maintes discussions avec le Conseil Municipal en 2004, nous sommes enfin entrés dans le 20<sup>ème</sup> siècle avec l'achat de notre véhicule actuel : Véhicule Premiers Secours (V.P.S.). Il fut financé en commun par le SDIS67, la commune de Gougenheim et l'amicale de Gougenheim.

En 2007, nous avons fusionné avec les Sapeurs- Pompiers de Rohr pour ne former qu'un seul Corps : La Section Gougenheim-Rohr dont le siège se trouve à Gougenheim. Ce fut l'année de la Départementalisations pour les Corps Communaux. Puis en 2010, notre couverture opérationnelle s'est agrandie par l'adjonction de Duntzenheim. Il y a peu, nous avons aussi déménagé dans un nouveau Casernement plus fonctionnel et plus conviviale.

À ce jour notre Section compte : Rohr : 1 Femme et 4 Hommes. Duntzenheim : 4 Hommes. Gougenheim : 1 Femme et 7 Hommes.

Il est demandé à toutes les bonnes volontés de venir grossir nos rangs. Nous recrutons : Filles et Garçons adultes, mais aussi des Jeunes à compter de 12 ans chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Voilà, en 41 années d'engagement, je pense avoir honoré ma promesse. Je ne dis pas encore adieu à la Famille Pompiers, mais pense sérieusement à laisser la destinée de la Section à plus jeune que moi...

Ltn Marc CRIQUI

Section Gougenheim-Rohr-Duntzenheim

## les aventuriers DE L'EXTRÊME ET LE RÊVE CONTINUE...

### MARTINE ET DOMINIQUE GAULT

En ce début d'été 2021, l'aventure sera européenne et nous nous lançons le défi de rejoindre St Jacques de Compostelle à pied depuis Duntzenheim.

Mais, après seulement 10 jours et la traversée de l'Alsace sur environ 160 km, une fracture de fatigue au talon, réduit à néant ce projet. Après quelques semaines d'arrêt forcé, nous reprenons la route, mais à bicyclette, pour protéger ce talon encore fragile.

Mais cette fois-ci, l'itinéraire se dessine au fur et à mesure de notre progression et de quelques visites familiales. Le long des canaux, des petites routes de campagne, en suivant alternativement les itinéraires de l'eurovelo 3 (ou véloroute des pèlerins), de l'eurovelo 1 et des chemins de Compostelle (voie de Tours, de Vezelay et voie du littoral), nous avons improvisé notre propre itinéraire et traversé la France sur plus de 2000 km. Nous avons (re)découvert cette diversité de paysages et de régions, si caractéristique de notre pays, qui nous a enchanté. Nous avons réellement apprécié toutes ces routes tranquilles, idéales pour voyager à vélo en toute sérénité. Depuis les canaux du Grand Est, les rives de la Loire, les collines parfois bien pentues de la Creuse, du Limousin suivi du Périgord, puis la façade atlantique avec les dunes imposantes des landes avant de retrouver du relief et une identité très forte dans les villages du pays basque, nous avons été séduits par ces villages pittoresques, parfois un peu endormis, et par l'incroyable patrimoine architectural de toutes les villes traversées. La traversée des Pyrénées par les chemins de montagne jusqu'à Roncevaux, sur les traces de milliers de pèlerins depuis des siècles, marque la fin de l'aventure hexagonale. Nous ne résistons pas à un petit bivouac en altitude, malgré le froid, pour profiter de l'ambiance montagnarde et d'un lever de soleil absolument magique. Le Camino Frances, le chemin le plus réputé menant à Santiago, nous emmène à travers la Navarre et ses collines verdoyantes, parmi les vignobles de La Rioja, à la découverte de ce plateau agricole d'altitude presque désertique de la région de Castille-et-Leon, la Meseta, où le regard porte très loin sur le chemin, qui se déroule à l'infini, où l'esprit a le temps de vagabonder et où nous avons dû affronter les premiers frimas, pour finir en Galice, région d'eau, de terre et de vent, avec ses murs de pierres, ses forêts de chênes et d'eucalyptus créant une voûte si mystérieuse et ses greniers à grains si caractéristiques. Partout, villes et villages offrent une grande richesse architecturale qui nous impressionne et églises, monastères, cathédrales, anciens hospices pour pèlerins, légendes et histoires nous plongent dans ce passé religieux séculaire. Les rencontres et partages avec d'autres pèlerins sont des moments particulièrement riches de ce chemin.

Chacun s'est lancé dans l'aventure pour des raisons personnelles, mais tous sont unanimes; cette parenthèse dans leur vie leur a été bénéfique au-delà de toute espérance.



L'arrivée à Santiago de Compostela, après 3100 km environ, sur le parvis de sa magnifique cathédrale, avec quelques autres pèlerins, est un moment un peu hors du temps et nous remplit d'émotion. Mais cette arrivée n'est pas une fin.

D'autres chemins restent à découvrir et nous rejoignons l'océan à la pointe tout à l'ouest, le bout de la terre, le Finistère où la nature nous gratifie de magnifiques couchers de soleil. Lisbonne, par l'eurovelo 1 et le camino portugais, est notre prochain objectif.

Suivez les aventures de Martine et Dominique sur leur pages Facebook <https://www.facebook.com/decouverteenchaine/>

# les bouchons de l'Espoir 67

L'association « Les Bouchons de l'Espoir 67 » a été créée en 2008 afin de collecter des bouchons dans le département pour aider au financement de matériel médical à destination de personnes en situations de handicap. Nous collectons les bouchons plastiques, les bouchons de liège ainsi que les bouchons de liège synthétique.

A Duntzenheim, se trouve depuis 2017, le centre départemental de tri et de stockage des bouchons. Plus de 160 bénévoles aident l'association à l'heure actuelle à accomplir sa mission. Nous recherchons toute l'année de nouveaux bénévoles afin de grossir nos rangs. L'année 2021 a permis à l'association de reprendre le cours normal de son activité suite à l'épidémie de COVID-19.

Malheureusement, le niveau de collecte des bouchons est encore inférieur à avant l'épidémie. Nous avons bon espoir que nous retrouverons nos niveaux de collecte en 2022, mais seul l'avenir nous le dira.

**Pour vous donner quelques chiffres :**

## Collecte de bouchons :

Type de bouchons	Tonnage 2021	Tonnage 2020	Tonnage depuis 2008
Plastique	45	45	623
Liège	10	9	130,5
Liège synthétique	6	3,3	25,5
Total	61	57,3	971

## Aides :

	Montant total	Nombre d'aides
Année 2021	12 943,98€	14
Année 2020	19 040,00€	18
Total depuis 2008	239 235,31€	237

Le 8 Octobre 2021 s'était tenue notre assemblée générale dans la salle des fêtes de Duntzenheim. Nous avons eu le plaisir de remettre plusieurs chèques à des personnes en situation de handicap du secteur pour un montant total de 4054,47€. Un moment fort pour tous les bénévoles qui oeuvrent toute l'année pour l'association.



En 2021, nous avons, grâce à nos mécènes et sponsors, pu aménager notre local de Duntzenheim.

Nous avons réalisé l'aménagement extérieur à l'aide de matériaux recyclés. Ces matériaux ont été récupérés avec la contribution de quatre agriculteurs de Duntzenheim et de Rohr qui ont gracieusement fait le déplacement avec leurs tracteurs et remorques. Nous tenons à les remercier pour leurs participations. Nous avons également changé 3 fenêtres de notre local et acheté un transpalette avec système de pesage qui nous permet de peser par nous-même les bouchons avant expédition.

Depuis 2019, nous avons lancé le produit « SOLIDALIEGE » qui est issue du broyage en granulats des bouchons de liège collectés dans le département. Ce produit est ensuite vendu via un revendeur près de Colmar aux particuliers et entreprises qui s'y intéressent. Il est utilisé principalement pour l'isolation thermique et phonique des combles perdus ou intégrés dans une chape afin de la rendre isolante et légère. Depuis son lancement en 2020, nous vendons près de 6 tonnes chaque année. Nous avons pour ambition de faire certifier ce produit afin de le vendre à des entreprises du secteur comme ceux qui construisent des maisons en bois par exemple. Nous sommes convaincus qu'avec cette certification, nous pourrions intéresser de nombreux industriels.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour aider au tri des bouchons sur Duntzenheim par exemple, n'hésitez pas à contacter le président Cyrille Hausser par téléphone au 06 24 09 29 81 ou par mail [bouchonsespoir67@gmail.com](mailto:bouchonsespoir67@gmail.com).

**Toute aide est la bienvenue.**

**Texte écrit par M. Cyrille HAUSSER, Président**

Passez de belles fêtes  
de fin d'année !

### LA DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE

Nous vous remercions de venir signaler en mairie votre arrivée ou départ de la commune. Votre inscription nous permet de vous informer, de tenir à jour les listes d'enfants à inscrire en maternelle, vous adresser un courrier pour vous permettre de participer à la Journée Défense Citoyenne... Nous rappelons aux nouveaux arrivants que les inscriptions en mairie ne valent pas inscription sur la liste électorale.

### LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE PEUT SE FAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNEE.

- soit en passant en mairie, soit en faisant la demande par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
  - Pièces à fournir : pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois.
  - Les jeunes Français, âgés de 18 ans sont inscrits d'office au titre de l'article L11-1 du Code Electoral, mais il est conseillé de vérifier que ces inscriptions sont bien effectives.
- Les personnes, ayant changé de domicile au sein même de la commune, sont également priées de le signaler en Mairie, afin de procéder aussitôt au changement d'adresse.



Depuis janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Le jeune se présente en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille et la mairie délivre alors une attestation de recensement.

Vous recevrez entre la date de votre recensement et celle de votre 18<sup>ème</sup> anniversaire (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans) une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Votre participation étant obligatoire, si vous rencontrez des difficultés sur la date ou sur le lieu proposé, il convient d'adresser à votre centre du service national (CSN) une demande pour d'autres dates ou d'autres lieux. Votre demande doit parvenir au plus tard 15 jours après la réception de l'ordre de convocation.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'État (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez attester de votre participation à la JDC.

### LA REDEVANCE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE :

**L'Association Foncière est chargée de l'entretien des chemins par les propriétaires de foncier agricole.**

Ceux-ci lui versent en échange une taxe annuelle. Nous recevons régulièrement des personnes étonnées de recevoir un avis de somme à payer alors qu'elles ont vendu leurs terres agricoles.

L'AF n'est bien-sûr pas informée de toutes les tractations. Aussi il est important de signaler le changement de propriétaire:

- soit à la MSA directement (comme indiqué sur l'avis de somme à payer)
- soit auprès de l'AF en déposant en mairie une copie de l'acte notarié

## > LE RECENSEMENT



### A QUOI IL SERT-IL ?

La commune de Duntzenheim va être recensée du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement permet de déterminer la population officielle dont découle la participation de l'Etat à son budget notamment. Une connaissance plus fine de la population permet de mieux répondre aux besoins. Les résultats statistiques au niveau communal et supra-communal sont mis en ligne en juin de chaque année (voir Insee.fr)

Votre participation est essentielle et obligatoire, mais constitue avant tout un acte civique.

### LE RECENSEMENT EN LIGNE, C'EST ENCORE PLUS SIMPLE

- moins de contact, c'est plus de sécurité pour vous et l'agent recenseur
- réponses facilitées par l'aide en ligne
- évite de reprendre RDV avec l'agent recenseur
- rapide et confidentiel
- plus écologique (moins de papier)

Les logements individuels recevront un courrier avec une notice d'information dans leur boîte aux lettres (le jeudi 20 ou vendredi 21 janvier 2022) avec l'ensemble des éléments qui leur permettront de se connecter au site et répondre aux différentes questions.

Dès réception de cette notice, nous vous invitons à répondre de suite (avant le 24 janvier 2022) afin d'éviter à l'agent recenseur de devoir vous relancer. Le site est accessible 24h/24h.

Si répondre par internet ne vous est pas possible, l'agent recenseur dispose de questionnaires papier qu'il vous remettra. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir réserver un bon accueil à notre agent recenseur, Mme Sarah WEIL, qui disposera d'une carte d'agent recenseur signée de Mme le Maire.



Mme Sarah WEIL

## Bien vivre à Duntzenheim

Certains riverains se plaignent de trouver des déjections canines sur les trottoirs aux abords de leurs maisons ou dans les espaces verts. Pour rappel, il est demandé aux propriétaires de ramasser les déjections de leur chien. Nous avons édité et plastifié des affichettes afin de sensibiliser les propriétaires de chiens. Ces affiches sont disponibles à la mairie aux horaires d'ouverture pour les habitants qui souhaitent en mettre devant leur propriété.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'arrêté municipal N°4/2009 du 30 juin 2009 oblige les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse sur tout le ban communal (sur la voie publique et dans les champs). Les chiens considérés comme des chiens d'attelage ou de défense doivent en sus être muselés.

L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants. Merci de désherber et balayer les feuilles mortes et détritiques devant chez-vous, et d'élaguer les haies et les arbres qui débordent de votre propriété sur la voie publique. Cela fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire, selon l'arrêté municipal du 10 Mars 1998.

### **Commerces du village :**

**Salon de coiffure :** Atelier au fil de l'Âme :  
06 73 18 67 88 , Sur RDV les Jeudis , Vendredis et Samedis, 22 Rue d'Ingenheim

**Magasin multi-services Zimmermann :**  
Magasin multi-services Zimmermann :  
Ouverts L/M J/V de 7h à 12h et de 13h à 18h  
Samedi 7h 12h / 13h 18h - Fermé le mercredi

**Dépôt de pain André :** Ouvert du mardi au vendredi de 6h à 12h / Dimanche de 7h à 12h

**Le Petit Marché à la Ferme Herrmann :**  
9 rue des Vergers - Tous les mercredis de 9h à 17h/  
Horaires d'été Juin à Septembre 8h30 à 13h.  
Avec la présence de la Ferme Will le matin (produits laitiers, boucherie charcuterie).

### **La Ferme Schaeffer :**

Distributeur de Légumes Non Stop / Vente d'asperges en saison

### **COMMERCES AMBULANTS :**

#### **Boucherie Le Landhof de Saessolsheim :**

Samedi Matin : départ de la tournée rue de Saverne entre 8h30 & 9h

#### **Moulin Gerlinger de Rothbach (Farine) :**

Passage toutes les 6 semaines, pour connaître leur prochaines dates de passage et ainsi vous inscrire sur leur fichier clients merci de les contacter au 03 88 89 30 14

### **Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries :**

**Les déchèteries de BOSENDORF et MUTZENHOUSE sont ouvertes comme suit :**

Mutzenhouse : depuis le 6 septembre 2021 et jusqu'à nouvel ordre : sur rendez-vous Samedi : 9h - 11h45 et 13h - 16h45

Bossendorf: Mardi - Jeudi : 14h - 17h45 sur rendez-vous Samedi : 9h - 11h45 et 13h - 16h45

**Tous flux acceptés dans la limite de 2 m3 par passage.**

**La prise de rendez-vous devra se faire prioritairement sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ([www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)) et peut se faire jusqu'à la dernière minute en fonction des places disponibles.**

### **Ramassage des ordures ménagères :**

pensez à sortir les poubelles la veille et à laisser libre le passage pour le camion

- Collecte sélective : semaine paire : mardi
- Collecte Ordures Ménagères : mercredi

Des contrôles inopinés des poubelles sont susceptibles d'être réalisés par les agents du Tri tout au long de l'année. Veillez à bien respecter les consignes de tri.

Avec l'instauration du système de règlement des ordures ménagères « à la levée », tout départ comme toute arrivée de foyer doit être signalé au service dédié à la communauté de communes située à Hochfelden pour activation ou désactivation de la puce.

**Problème d'oubli de ramassage :**

**veuillez contacter la communauté de communes au 03.88.91.96.58**

## Le tri s'intensifie en déchèteries

### Collecte du polystyrène expansé (PSE)

En date du 26 août 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place de la collecte séparée du PSE (polystyrène expansé) à la déchèterie de BOSSENDORF.

Les habitants du territoire pourront donc déposer le polystyrène expansé blanc et propre (sans plâtre) dans une cage mise en place à cet effet :

- Emballages de protection et cales techniques (de mobilier, d'électroménager, d'appareils de chauffage...),
- Chutes de panneaux isolants,
- Caissettes, etc...

Les déchets collectés seront recyclés par KNAUF Industries dans son usine à Schweighouse s/Moder (ancienne usine Isobox), qui pourra les réintroduire dans la fabrication de nouveaux produits, tels que des calages industriels ou panneaux d'isolation...

Les déchets de polystyrène sont acceptés à la déchèterie de BOSSENDORF depuis octobre 2021.

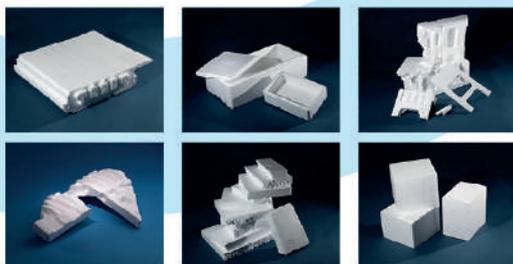
D'autres informations sur le PSE sur [www.knaufcircular.fr](http://www.knaufcircular.fr) et sur les consignes de tri sur [www.smitom.fr](http://www.smitom.fr)



#### LES TYPES DE PSE COLLECTÉS

Knauf Circular collecte les déchets de PSE propres :

- PSE du bâtiment (chutes de panneaux isolants ou de remblais allégés), emballages et cales techniques
- PSE blanc
- PSE de différentes formes, dimensions ou masses volumiques
- Présence tolérée de poussières et de traces de terre



#### LES TYPES DE PSE REFUSÉS

- Pas de corps étrangers dans les sacs / contenants de collecte
- Pas de carton, plâtre, bois, fibre de bois, béton/ciment, accessoires métalliques (vis, ...)
- Pas d'adhésif, étiquettes, colles ou résidus chimiques
- Pas de résidus alimentaires ou de barquettes d'emballage souillées
- Pas de PSE issus de la déconstruction (démolition ou rénovation)
- Pas de plastiques autres que le PSE : polyuréthane, polystyrène extrudé, polyéthylène, PVC, polypropylène, autres mousses



**RAPPEL: Les masques, les mouchoirs et les gants sont à jeter en sac dans le bac Ordures Ménagères.**

### Badge déchèterie

Nous vous rappelons que l'accès aux déchetteries de la communauté de communes se fait sur présentation de votre badge d'accès.

### Déchets verts

Pour les déchets verts, nous vous rappelons que vous pouvez acheter un badge (au tarif de 15 € pour 12 passages) en vous rendant au SMICTOM de Saverne (10 Rue du Zornhoff - 03 88 02 21 80) en vous munissant de votre facture OM. Vous pourrez ensuite déposer vos déchets verts sur la plateforme de Dettwiller.

# Informations diverses



## URBANISME :

**Nous rappelons aux personnes qui ont obtenu une réponse favorable à leur demande de permis de construire ou de déclaration préalable, que le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit obligatoirement être effectué une fois que les travaux sont terminés.**

C'est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. A la revente du bien, le notaire exige un certificat de conformité que nous ne pourrons vous délivrer sans cette DAACT.

Pour les maisons individuelles, construites après 2013, **l'attestation RT2012**, doit être jointe à cette DAACT et déposée en mairie.

Après en avoir délibéré le 24 Novembre 2020, le conseil municipal a décidé, à la majorité, **d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction** (resteront toutefois dispensées de permis de démolir les démolitions visées à l'article R.421-29 du code de l'urbanisme). Cette procédure a pour objectif de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti du territoire, principalement dans un objectif de protection du patrimoine, mais également de maîtrise du risque de coulées d'eaux boueuses.

## DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Duntzenheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Nous attirons votre attention sur le fait que les aménagements tels que les ravalements de façade doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Par ailleurs, avant de démarrer un projet, nous vous conseillons de vérifier la zone constructible sur le site internet de la mairie : <https://duntzenheim.payszorn.com/vivre-a-duntzenheim/le-plui/>



## Les fêtes à venir en 2022

En raison de la situation liée au Covid-19, le repas pour la fête des aînées initialement prévu le 16 janvier 2022 est annulé. Il sera reporté courant de l'année 2022 dès que la situation nous permettra d'accueillir nos aînés dans les meilleures conditions sanitaires.

La commune a néanmoins voulu leur offrir un petit cadeau et leur souhaiter ses meilleurs vœux par la distribution d'un kougelhopf et d'une bouteille de vin blanc.

### SALLE DES FÊTES

Pour réserver la salle de fêtes de Duntzenheim, rendez-vous sur : <https://duntzenheim.payszorn.com/vivre-a-duntzenheim/la-salle-polyvalente/>



### Passage du ramoneur

Il est possible d'être averti du passage du ramoneur dans la commune, par SMS ou par mail, pour cela, il suffit de vous inscrire sur le site internet suivant : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr)

### Dates Dons du Sang :

- HOCHFELDEN, Foyer Saint Pierre et Paul : Le lundi 03 janvier de 17h à 20h
- SAESSOLSHEIM, salle polyvalente : Le mercredi 12 janvier de 17h à 20h
- LUPSTEIN, Salle Polyvalente : Le mardi 18 janvier de 16h30 à 20h
- MOMMENHEIM, Salle Socio-éducative - Sous l'école : Le lundi 14 février de 17h à 20h



## mariages

Tous nos vœux de bonheur accompagnent :

- ROSER Benjamin et BOCHTLER Caroline le 10/07/2021
- SCHOTT Matthieu et GRUSS Aurélia le 05/08/2021

Cette année sont nés :

- Tom POULAIN le 06/02/2021
- Timéo BECKENDORF le 23/03/2021
- Océane ROBERT-NAUDIN le 08/06/2021
- Sasha JAMAIN le 28/07/2021
- Lila HARTER le 03/08/2021
- Héléna MAS le 02/09/2021
- Adèle HEITZ MUHR le 18/09/2021
- Antonin SCHROETTER le 19/09/2021



**Félicitations aux heureux parents !**

Et bienvenue à Duntzenheim à tout ce petit monde.



## Ont fêté un «Grand» Anniversaire

### 75 ans

- M. KUHN Georges 02.02
- M<sup>me</sup> LUDWIG Elisabeth 23.06
- M<sup>me</sup> MODERY Monique 19.07
- M. SCHNEPP Michel 11.08
- M<sup>me</sup> SCHNEPP Christiane 12.08

### 80 ans

- M<sup>me</sup> SCHOTT Elfriede 12.06
- M<sup>me</sup> ZIMMERMANN Frédérique 02.08
- M. LITT Georges 08.08
- M. MULLER Willy 14.11

### 90 ans

- M<sup>me</sup> JACOB Jeanne 26.04
- M. LITT Jean 26.11

### 95 ans

- M<sup>me</sup> MUNSCH Marie-Marguerite 19.01

## Nos doyens

- Notre doyenne du village est Mme SCHAEFFER Marguerite, qui a fêté ses 99 ans cette année.
- Notre doyen est M. BERNHARD Emile, qui a fêté ses 96 ans.



## Décès

- le 4 juin 2021 : M. Ernest SCHNEPP à l'âge de 86 ans
- le 11 juin 2021 : M. René SCHNEPP à l'âge de 76 ans
- le 2 octobre 2021 : M. Jean-Claude GUTH à l'âge de 61 ans, originaire du village

### Comité de rédaction du bulletin :

Virginie ZIMMERMANN, Maire - Marie-Hélène RICHARDOT, Secrétaire de Mairie - Laure HAAG et Sandrine MOSER, conseillères municipales.